

Présentation de l'établissement

L'établissement a ouvert ses portes pour le compte de l'année scolaire 2006-2007 avec l'autorisation d'ouverture de l'Arrêté n° 2006-151/MESSRS/SG /DEP portant autorisation d'ouverture d'établissements d'enseignement secondaire publics du 14 septembre 2006 sous le statut de Collège d'Enseignement General (CEG) de Gomponsom, puis transformé en Lycée départemental suivant l'Arrêté n° 2011 -355 /MESS /SG/DGERS/DEPu portant érection de collèges d'enseignement général en Lycées départementaux d'enseignement secondaire général publics de la région du Nord du 03 octobre 2011.

Le lycée départemental de Gomponsom est localisé au Sud-ouest de Gomponsom, du coté droit de l'axe Yako-Gomponsom. Son emplacement est indiqué par une plaque (don de Monsieur Zida René président de l'ARAEG) au bord de la route.

Pour le compte de l'année scolaire 2013-2014, l'établissement compte douze (12) classes dans lesquelles sont repartis quatre cent quatre vingt dix (490) garçons et quatre cent quatre vingt huit (488) filles soit un total de neuf cent soixante dix huit **(978) élèves**.

Etat du personnel d'administration

Le personnel d'administration est constitué par un Chef d'établissement, une intendante, une Assistante d'éducation et une surveillante du Service National pour le Développement (SND).

Etat du personnel enseignant

Le personnel enseignant comporte quinze (15) professeurs dont neuf (09) affectés officiellement par l'état, un (01) professeur SND et six (05) vacataires.

Etat matériel

Les salles de classes sont constituées par :

- Un (01) bâtiment de quatre (04) classes, d'une salle de lecture et d'un magasin construit par les populations locales appuyées par les ressortissants (diaspora) de Gomponsom ; à cela il faut ajouter une (01) cuisine, des latrines de six (06) trous dont trois (03) trous pour les filles et trois (03) trous pour les garçons.
- Deux (02) bâtiments séparés et alignés de trois (03) classes construits par l'état.
- Un (01) bâtiment de trois (03) salles de classes en chantier entamé par l'Association des Parents d'Elèves.
- Un (01) forage positif acquis grâce au soutien des amis d'Ernée de Gomponsom

Difficultés de fonctionnement

Les difficultés de fonctionnement sont rencontrées à tous les niveaux et les plus emblématiques sont les insuffisances de salles de classe, de tables bancs, de bureaux, de fournitures scolaires et de manque de bâtiment administratif et de salle de professeur :

Des salles de classes ; douze (12) classes pour sept (07) salles, c'est un véritable casse-tête chinois pour l'administration. Les difficultés sont d'autant plus énormes avec l'arrivée future des nouveaux admis au Certificat d'Etude Primaire (CEP) car les promotions des écoles des différents villages arrivent progressivement en classe de CM2. **La réalisation de salles de classes reste nécessaire pour donner une place assise à chaque élève; c'est pourquoi, toute nouvelle construction sera accueillie comme une bouffée d'oxygène.**

Des tables bancs ; pour trouver une place assise à tous les élèves, nous avons fait recours sans satisfaction totale, au service départemental de l'environnement et du cadre de vie, aux écoles primaires publiques de Zambélé et de Pougyango afin d'emprunter respectivement trente (30), quarante cinq(45) et treize (13) soit un total de quatre vingt huit (88) tables bancs. A ce déficit, il faut ajouter un besoin de cent huit (108) tables bancs que le bâtiment en finition de l'Association des Parents d'Elèves (APE) va créer ; au total l'établissement a un déficit potentiel de cent quatre vingt seize (196) tables bancs.

Des bureaux ; en ce moment on enregistre un déficit de deux (02) bureaux auxquels il faut ajouter trois (03) des salles en finition soit un total de cinq (05) bureaux.

Des Chaises ; en plus de cinq (05) chaises, nous prévoyons trente (30) chaises pour la salle des Professeurs soit un total de trente cinq (35) chaises.

Des fournitures pour élèves ; la commune de Gomponsom est l'une des quarante cinq (45) communes dans lesquelles le gouvernement de notre pays a entamé la réforme du système éducatif caractérisé entre autre par la distribution gratuite de kits scolaires au élèves soit un lot de quatorze cahiers dont sept (07) de cent (100) pages et sept de deux cent (200) pages ; chaque année cette dotation est insuffisante ; cette année 2012-2013, chaque élève n'a eu que sept (07) cahiers de cent (100) pages.

Pour 2013-2014, chaque élève n'a eu que cinq (05) cahiers de cent (100) pages et cinq (05) cahiers deux cent (200) pages.

Du matériel de saisie et d'impression ; l'établissement ne dispose ni d'ordinateur, ni de photocopieuse pour les saisies et photocopies des devoirs et textes, c'est pourquoi un (01) ou deux (02) ordinateurs portables ou de bureau avec imprimantes, une photocopieuse solaire ou électrique constituent des besoins à satisfaire pour fluidifier le fonctionnement de l'établissement.

Bâtiment administratif et salle de prof : pour l'instant c'est la salle de lecture du premier bâtiment qui est affectée aux fonctions de bureaux du Chef d'établissement, de l'intendante, de l'Assistante d'éducation, de la surveillance, de salle de professeur.

Tableau récapitulatif

N°	Nature	Besoins
1	Salles de classe ordinaire	Au moins un
2	Des tables bancs	196
3	Des bureaux	05
4	Des Chaises	35
5	Ordinateur de bureau ou portable et imprimante	Au moins un
6	Photocopieuse	Un
7	Bâtiment administratif	Un
8	Salle de professeur	Un

Gomponsom, le 24 janvier 2014

Le Proviseur

Issouf TRAORE

ECOLES PRIMAIRES

Le canton de GOMPONSOM compte 17 écoles primaires pour 3926 élèves.

La commune de GOMPONSOM a une école primaire de 400 élèves soit 6 classes pour 3 locaux.

Projet ASBF 2014- 2015

Aide financière pour la construction de 3 classes

Coût : 12 000 € par classe.

Parrainages

L'ASBF parraine 100 enfants défavorisés.